

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

cerfa

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale
Date de réception :	Dossier complet le : N° d'enregistrement :
A SHARWARE REPORTED TO	1. Intitulé du projet
Projet d'aménagement du centre de tri de	Marignane (13)
2. Identification d	u (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique	
Nom	Prénom
2.2 Personne morale	
Dénomination ou raison sociale	SILIM ENVIRONNEMENT
Nom, prénom et qualité de la personne	M. Michel Quilichini, Directeur général SILIM Environnement
habilitée à représenter la personne morale	m. mener gamenini, birectedi general sizivi zitvirolinement
RCS / SIRET 0 7 2 8 0 0 6	9 1 0 0 2 1 3 Forme juridique SA à conseil d'administration
lolan	ar à valva damanda Vannana at Vanta to 100
Joigh	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°1
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie
1. Installations classées pour la protection	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE IOTA etc.)
de l'environnement	Mise en place d'une chaine de broyage, criblage, déferraillage soumise à la rubrique 2515 à enregistrement pour une puissance installée de 420 kW, et une nouvelle
b) Autres installations classées pour la	presse à balles et un broyeur associé pour le papier pour une puissance installée de
protection de l'environnement soumises	260 kW
à enregistrement	30 A 2000
KANDARA SANTANIA SANTANIA	4. Caractéristiques générales du projet
Dolvant ôtra annavées au présent famou	
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évent Le projet consiste à améliorer les capacités	
- amélioration de la valorisation des encom	de valorisation du site, avec : ibrants par la mise en place d'une chaine de broyage, criblage et déferraillage dans le
bâtiment C d'une puissance globale de 420) kW :
- amélioration des rendements de la valoris	sation de papiers/cartons/plastiques par la mise en place d'une nouvelle presse à
balles plus performante et d'un broyeur, po	our une puissance globale de 260 kW dans le bâtiment A ;
- reprise de la structure du bâtiment B, ave	c réfection des casiers de transit des déchets, mise en place d'un auvent pour le
stockage des balles et mise en place d'un a	ccès direct dans la cloison entre les bâtiments A et B ;
- déplacement du quai à verre situé au port	e pour agrandir l'espace à proximité des bâtiments A' et B ;
- mise en place d'un stockage de balles cou	d du site vers le sud du site, entre le bâtiment C et le bassin de gestion des eaux evert d'une superficie de 141 m² au sud du site (bâtiment D).
, statinge de builes cou	a and dapenned de lift in du sud du site (Datiment D).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont multiples :

- réduire la part de déchets non valorisables envoyée vers des ISD, notamment en lien avec la fermeture annoncée de l'ISDND de Septèmes-les-Vallons en 2022 et la saturation de nombreux ISD ;
- nécessité de trouver des solutions alternatives afin de pouvoir traiter des flux de déchets de plus en plus importants sur la région ;
- améliorer la valorisation des encombrants et les rendements concernant la mise en balles des papiers/cartons/plastiques;
- assurer la rentabilité des différentes installations présentes sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet consiste à :

- mettre en place une chaine de broyage, criblage et déferraillage des encombrants dans le bâtiment C;
- reprendre la structure des casiers de transit de déchets dans le bâtiment C afin de laisser une place plus importante pour la mise en place de la chaine de valorisation des encombrants ;
- reprendre la structure du bâtiment est, avec réfection des casiers de transit des déchets, mettre en place un auvent pour le stockage des balles ainsi qu'un accès entre le bâtiment accueillant la presse à balles et celui pour le transit des déchets;
- mettre en place une nouvelle presse à balles plus performante et un broyeur dans le bâtiment A;
- déplacer le pont bascule nord du site pour agrandir l'espace à proximité des bâtiments ;
- déplacer le quai à verre situé au nord du site vers le sud du site, entre le bâtiment C et le bassin de gestion des eaux ;
- mise en place d'un stockage de balles couvert d'une superficie de 141 m² au sud du site (bâtiment D);
- mettre à jour la sécurité incendie du site en fonction des nouveaux aménagements (RIA, extincteurs, détection incendie)

Le projet est prévu pour aboutir fin du 4ème trimestre 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le site ne sera que peu modifié :

- les horaires d'ouverture du site resteront inchangés (du lundi au vendredi, de 7h à 12h00 puis de 13h00 à 17h00 et les samedis, de 8h00 à 12h00) :
- la chaine de valorisation des encombrants sera gérée par du personnel compétent;
- il sera recherché la réduction des phénomènes de co-activité par une organisation optimisée des flux.

4.4 A quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité environner Le projet est soumis à enregistrement	mentale devra êt	tre jointe au(x) dossie	r(s) d'autorise	ation(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superfici	e globale de l'opératio	on - préciser le	es unités de mesure utilisées
Gran	deurs caractéris	tiques		Valeur(s)
Puissance installation sur la chaine de Puissance presse à balles et broyeur a		e, déferraillage des end	combrants	420 kW 260 kW
				Soit au total 680 kW
				,
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnée	es géographiques ¹	Long. <u>0</u> <u>5</u> ° <u>1</u>	9'95"92 Lat. 43°40'47"03
16 Allée de la Palun, 13700 Marignane	et c), 7°a), b 10°,11°a) b), 38°; 43° a), l l'article R. 12 l'environnen Point de dé Point d'arriv Communes	part : ée : traversées :	Long ° _ Long ° _	_'"_ Lat ° ' " _'" _ Lat ° ' " Martigues, les Pennes-Mirabeau
4.7 S'agit-il d'une modification/exten 4.7.1 Si oui, cette installation o	sion d'une install	demande les anne ation ou d'un ouvrag a-t-il fait l'objet d'	e existant ?	Qui X Non
environnementale ? 4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	int les projet et	_e site est autorisé à ex du 22 mai 1996, comp	oploiter par ai lété par l'arrêi des prescript	rrêté préfectoral n°95-16/118-1996A té préfectoral n°2013-478PC du 22 tions complémentaires suite à l'ajout

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	×		Partie ouest du site située dans la ZNIEFF de type I PALUN DE MARIGNANE - AIRE DE L'AIGUETTE (identifiant 930020182) et dans la ZNIEFF de type II ÉTANG DE BOLMON - CORDON DU JAÏ - PALUN DE MARIGNANE - BARLATIER - LA CADIÈRE (identifiant 930012442)
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	\boxtimes		La commune de Marignane est classée en commune littorale du fait de la présence d'un étang salé (étang de Berre)
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		La commune de Marignane est concernée par le plan de prévention du bruit dans l'environnement du territoire Marseille Provence
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		×	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		PPR inondation approuvé, PPR mouvements de terrain approuvé et PPR argiles approuvé. Plan de prévention des risques technologiques de l'établissement Stogaz
Dans un site ou sur des sols pollués ?	×		Site inventorié dans la base de données Basias pour les activités de Silim Environnement. Fiche descriptive détaillée du site Basias (identifiant PAC1314454) disponible en annexe.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		\boxtimes	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	\boxtimes		Site Natura 2000 le plus proche "Marais et zones humides liés à l'étang de Berre" (identifiant FR9301597) à environ 85 m à l'ouest du site
D'un site classé ?		X	Site classé le plus proche à environ 2,75 km (massif de la Nerthe)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Incider	nces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		La consommation d'eau potable sur site est d'actuellement 150 m3/an (depuis le réseau d'adduction communal), réservée aux besoins des employés et au nettoyage du site. Les modifications envisagées sur le site ne modifieront pas la consommation d'eau sur le site.
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le site est inclus dans 2 ZNIEFF et proche d'une zone Natura 2000 ; cependant, le site de Silim Environnement est déjà artificialisé et les modifications envisagées n'entrainent pas de perte de biodiversité. De plus, les seuls rejets atmosphériques du site sont des poussières. Des mesures sont prises pour réduire les envols (cloisons, activités en bâtiment). Les rejets aqueux (eaux pluviales et eaux usées) sont pré-traitées avant de rejoindre le réseau communal séparatif.
Milieu nature			X	La fiche descriptive du site Natura 2000 "Marais et zones humides liés à l'étang de Berre" est disponible en annexe. Les principales espèces du site sont des chauve-souris, des insectes et un reptile. Ces espèces ne sont pas retrouvées sur site ou simplement de passage. De plus, les seuls rejets atmosphériques du site sont des poussières. Des mesures sont prises pour réduire les envols (cloisons, activités en bâtiment). Les rejets aqueux (eaux pluviales et eaux usées) sont pré-traitées avant de rejoindre le réseau communal séparatif.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X		Aléa retrait/gonflement des argiles faible
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Le trafic actuel généré par le centre de tri est d'environ 53 camions par jour ; les modifications envisagées entraineront une augmentation de trafic entre 6 et 7 camions par jour.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Les bruits du centre de tri sont liés à la manipulation des objets à trier et à ranger dans l'alvéole correspondante, la circulation des engins et la circulation des véhicules. Les dernières mesures réalisées en 2013 ont donné un résultat conforme à la réglementation en vigueur ; les données techniques des fournisseurs garantissent le respect des seuils règlementaires. Des mesures de bruits en limite de propriété seront réalisées à la mise en place de la nouvelle installation

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	Concernant les odeurs, aucun déchet fermentescible n'est accepté sur le site et aucune plainte de voisinage n'a été soulevée à ce sujet.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	\boxtimes		Le site, de par ses équipements, est susceptible de générer de faibles vibrations. Des mesures sont néanmoins prises pour limiter ces vibrations (dalle béton sous équipements, calage optimal de ces derniers).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×		Le site, de nature industrielle, possède un éclairage en période de pénombre pour assurer la sécurité des opérations. Il existe également d'autres sites susceptibles de générer de la lumière à proximité du site, et des candélabres sont disponibles sur l'allée de la Pallun.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X		Les installations pourront générer des envols de poussières durant les opérations de broyage des encombrants notamment. Il est cependant à noter que ces opérations sont réalisées dans un bâtiment semi-fermé afin de limiter ces envols.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le site rejette ses eaux pluviales après régulation dans un bassin dédié et prétraitement dans un séparateur à hydrocarbures et débourbeur dans le réseau communal dédié. Les eaux usées domestiques du site sont envoyées vers le réseau communal d'eaux usées. Il est à noter que les modifications envisagées sur le site n'entrainent pas de modification de ces flux.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?		X	Il n'y a pas d'eaux usées de process sur site.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Les déchets générés par le site dans son fonctionnement actuel et projeté sont : - des déchets de bureaux enlevés par le propreté urbaine les lundis et vendredis ; - des refus (volume : 12 tonnes) envoyés vers l'ISDND Il est à noter que les véhicules sont en entretien externe intégral, les déchets sont gérés par le fournisseur.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
/ Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
jour.				t engendrera un trafic supplémentaire d'environ 100 véhicules légers par viron 160 véhicules par jour.
		Ī,		
	nces du projet identifi Non X Si oui, décri			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous e une annexe traitant de ces éléments) :	

7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du projet (mise en place d'équipements supplémentaires ou en remplacement d'anciens, peu de travaux hormis la réfection de bâtiments, déchets réceptionnés similaires à l'activité actuelle) et du contexte (site déjà en activité) il n'apparait pas nécessaire de réaliser une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b] et c], 7°a], b], 9°a], b], c], d],10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a], 6°a], b] et c], 7° a], b], 9°a], b], c], d], 10°,11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : fiche descriptive du site Basias PAC1314454

Annexe 8 : plan du site actuel

Annexe 9 : fiche descriptive du site Natura 2000 "Marais et zones humides liés à l'étang de Berre"

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

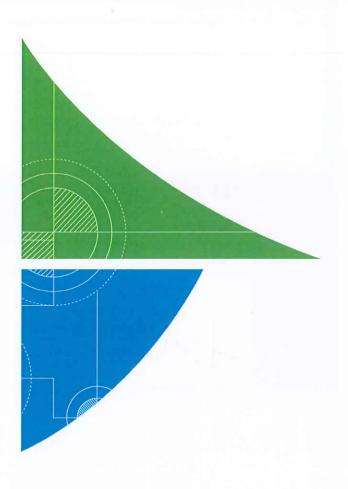
Fait à

Marignane

le, 21/06/2019

Signature

ANNEXES



Annexe 1. Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire



Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

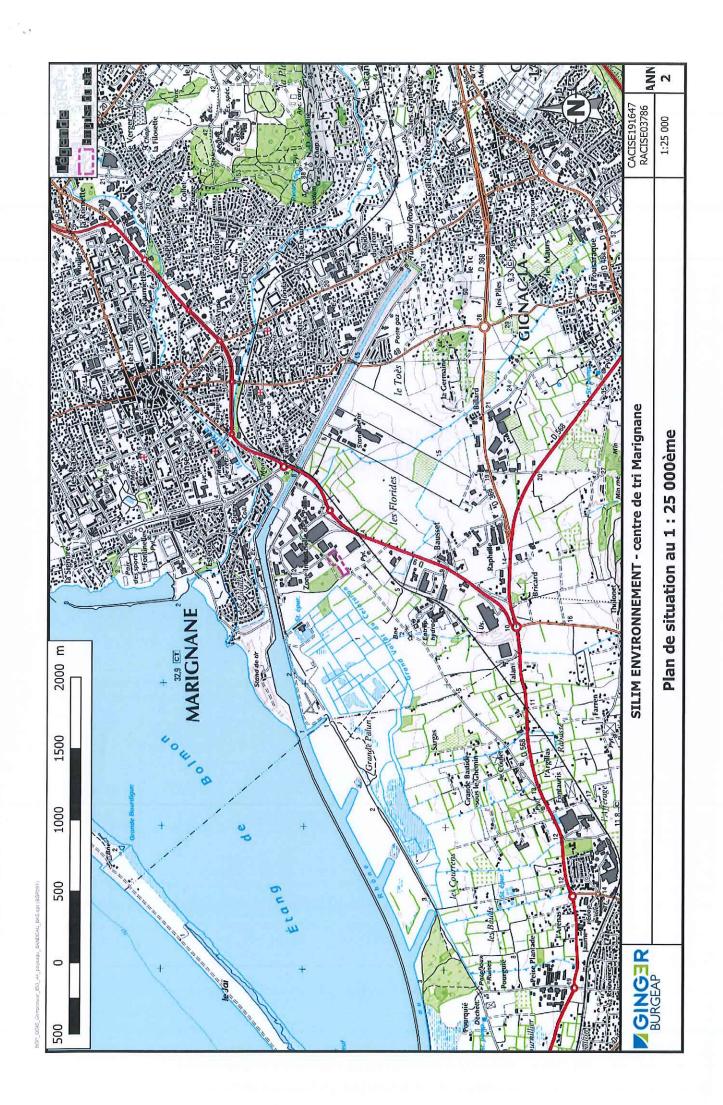
NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne ph	nysique
Adresse	
Numéro	Extension Nom de la voie
Code Postal	Localité Pays
Tél	Fax
Courriel	@
Personne me	orale
Adresse du s	siège social
Numéro	Nom de la voie Avenue de Boisbaudran
Code posta	1 3 0 1 5 Localité MARSEILLE Pays FRANCE
Tél	491034757 Fax
Courriel	michel.quilichini @eauxdemarseille.fr
Personne ha	ibilitée à fournir des renseignements sur la présente demande
Nom	JONCOUR Prénom Yann
Qualité	Directeur TRI
Tél	625125286 Fax
Courriel	yann.joncour @eauxdemarseille.fr

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage
The formation STAP on methodole six and Statement A

Annexe 2. Plan de situation au 1/25 000ème



Annexe 3. Photographies datées de la zone d'implantation

Entrée principale



Entrée secondaire / quai à verre



Bâtiment presse et stockage

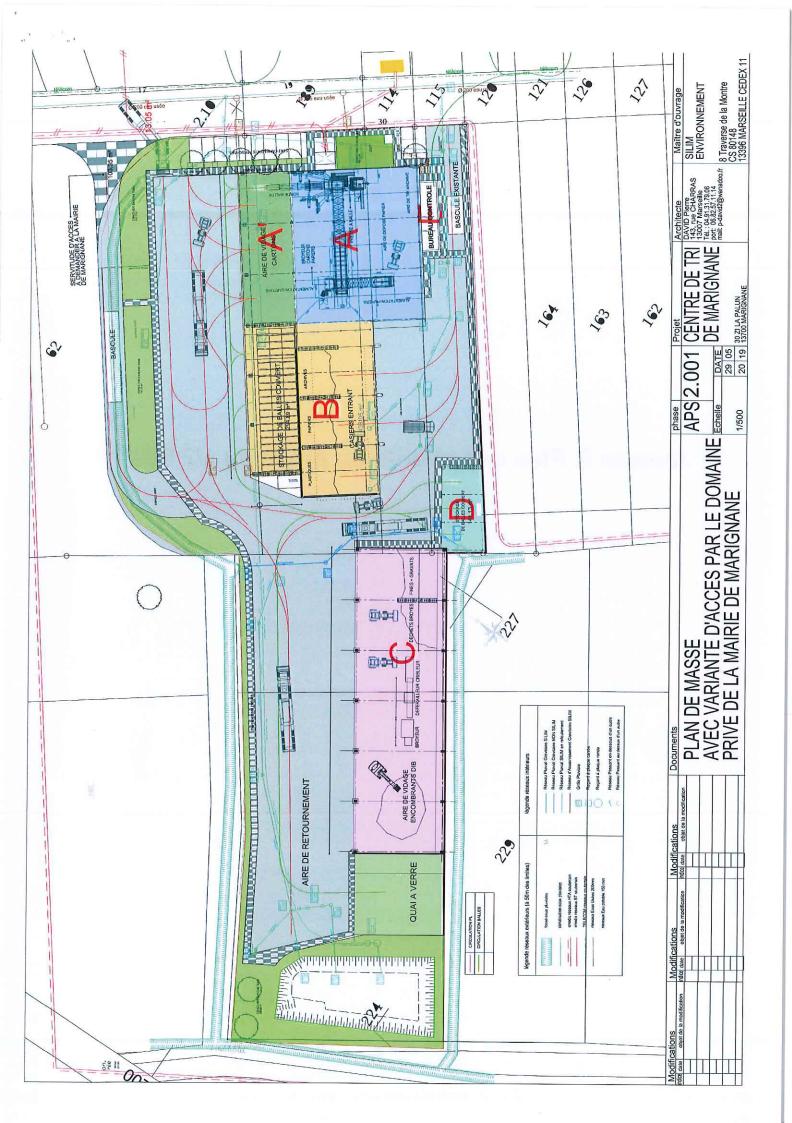


Bâtiment de stockage

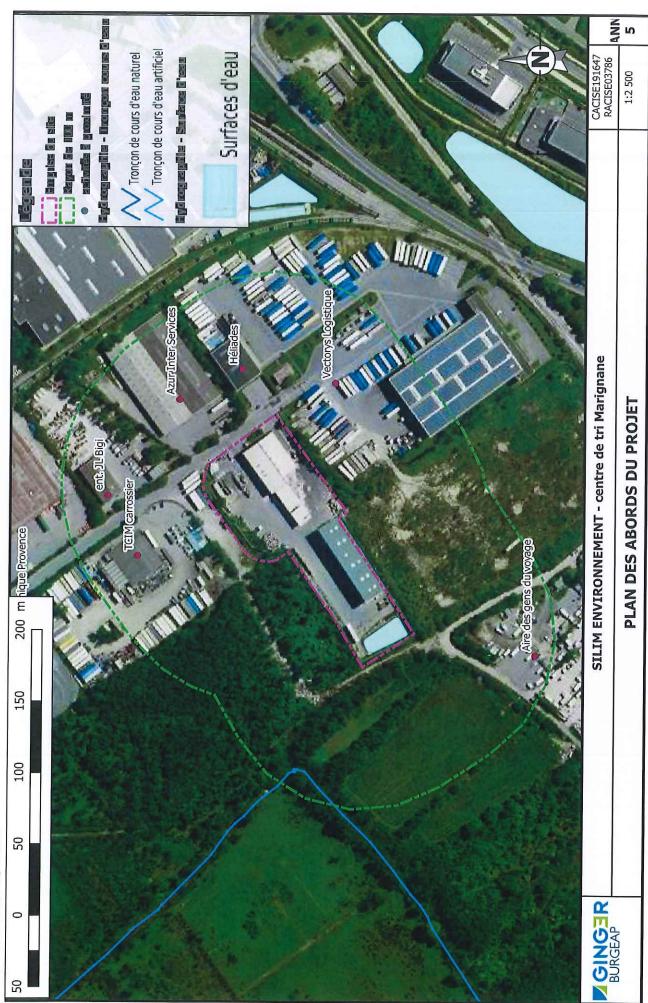


Date des prises de vue : 14 mai 2019

Annexe 4. Plan du projet au 1/750 ème

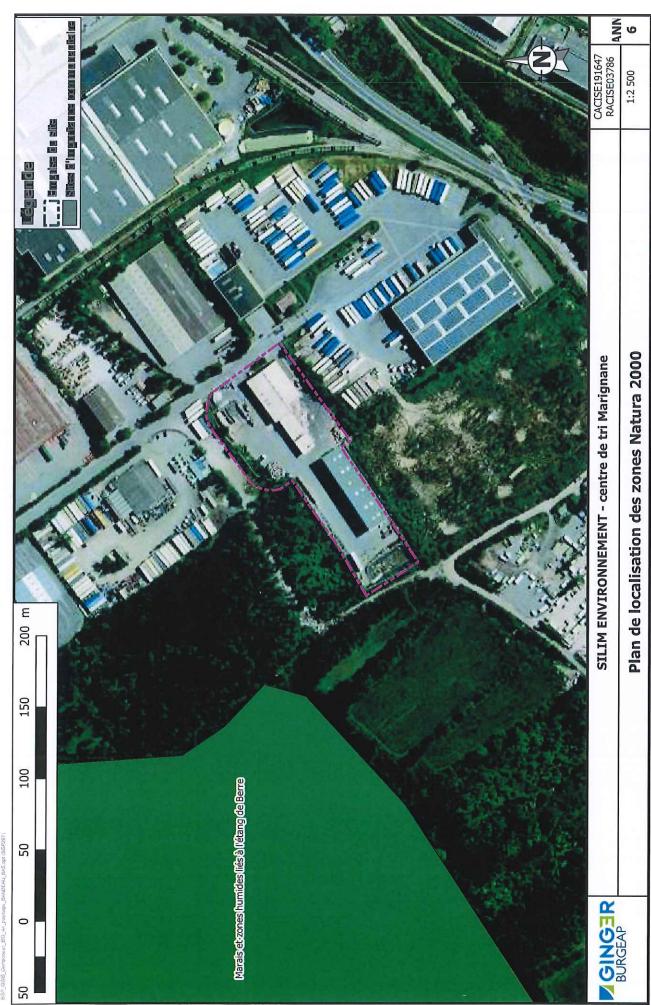


Annexe 5. Plan des abords du projet au 1/2 500 ème



SP OGES Composeur BO As paysops BANDEAU BAS opt (BGP287)

Annexe 6. Plan de situation du projet par rapport aux sites Natura 2000



Annexe 7. Fiche descriptive du site Basias PAC1314454

PAC1314454

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le préambule départemental.

1 - Identification du site

Unité gestionnaire :

PAC

Date de création de la fiche : (*) 22/04/2011

Raison(s) sociale(s) de

l'entreprise:

Raison sociale	Date connue (*	
Sté Silim Environnement		

Siège(s) social(aux) de

l'entreprise:

Siège social	Date connue
10 av de Boisbaudran ZI de la Delorme 13344 Marseille cdx 15	25/05/2018

Etat de connaissance :

Inventorié

Visite du site:

Oui, site localisé

Date de la visite : (*)

08/08/2012

2 - Consultation à propos du site

Consultation des services déconcentrés de l'Etat ou collectivités territoriales :

Nom du service	Consultation du service	Date de consultation du service (*)	Réponse du service	Date de réponse du service (*)
MAIRIE	Oui	23/04/2013	Non	

3 - Localisation du site

Adresses:

Numéro	Bis Ter	Type voie	Nom voie	Date modification (*)
		allée	Palun (De La)	20/04/2018

Dernière adresse:

Allée Palun (De La)

Code INSEE:

13054

Commune principale:

MARIGNANE (13054)

Zone Lambert initiale:

Lambert II étendu

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	832 281	832 281	878 286	
Y (m)	1 826 742	1 826 742	6 258 671	

Carte(s) et plan(s) consulté(s):

Carte consultée	Echelle	Année édition	Présence du site	Référence dossier
plan cadastral	1/1000	1996	Oui	AD13 1878W82
plan d ensemble	1/1000	1996	Oui	AD13 1878W82

Carte	Echelle	Année	Présence du	Référence
consultée		édition	site	dossier
plan de masse	1/200	1996	Oui	AD13 1878W82

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site :

En activité

Date de première activité : (*)

12/12/1996

Origine de la date :

RD=Récépissé de déclaration

Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Collecte et stockage des déchets non dangereux dont les ordures ménagères (décharge d'O.M.; déchetterie)	E38.11Z	12/12/1996		Déclaration		RD=Récépissé de déclaration		

6 - Utilisations et projets

Surface bâtie : 2 370 (en m2)

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

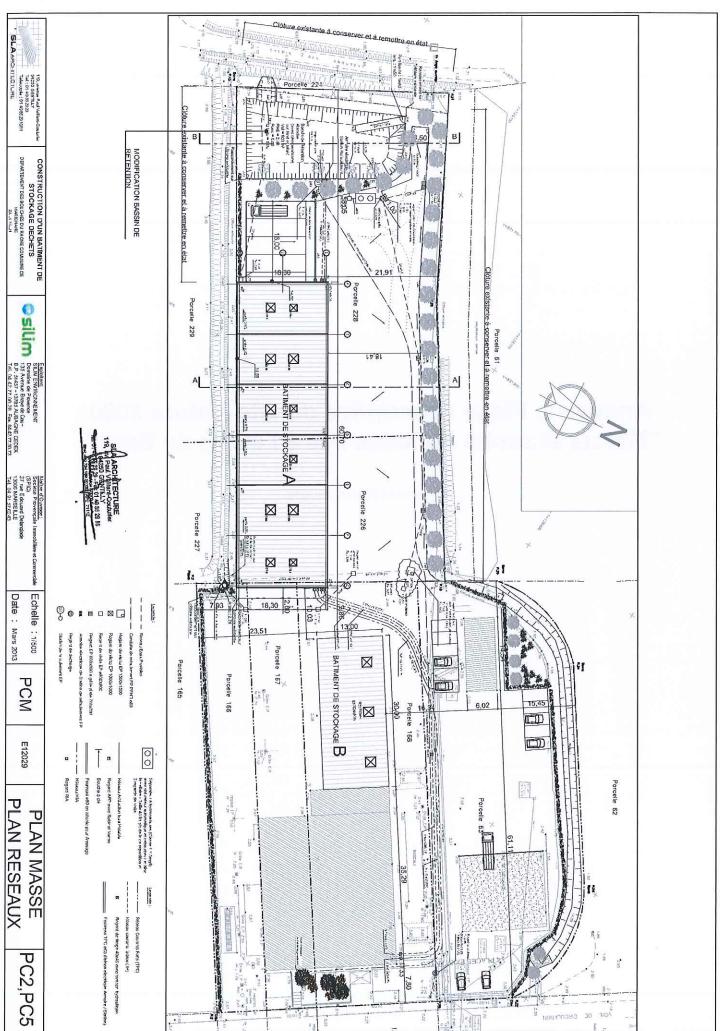
Source d'information: AD13 1878W82

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

- (*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :
- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :
 - · 01/01/1111,
 - · 01/01/1112,
 - 01/01/1113,
 - · ou sans date indiquée,
- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,
- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

Annexe 8. Plan du site actuel



Annexe 9. Fiche descriptive du site Natura 2000 "Marais et zones humides liés à l'étang de Berre"





NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9301597 - Marais et zones humides liés à l'étang de Berre

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

1.2 Code du site

1.3 Appellation du site

B (pSIC/SIC/ZSC)

FR9301597

Marais et zones humides liés à l'étang de Berre

1.4 Date de compilation

1.5 Date d'actualisation

31/01/1996

09/11/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.provence-alpes-cote- d'azur.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement- durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/08/1998

(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 19/07/2006 (Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 21/01/2014

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do? cidTexte=JORFTEXT000028558284

Explication(s):

MAJ 2012.11 : intégration des données biologiques du DOCOB + ajout hab H92D0 + nouveau périmètre recalé SCAN25 sans reconsultation (1566 ha), validé par Paris en oct 2012. MAJ 2013.01.22 : reduction du perimetre, retrait de 6 ha sur Poudrerie St-Chamas pour exclure terrain militaire pollué. MAJ 2013.10.22 : re-ajout de Lucanus cervus, car non pris en compte par le logiciel lors de la MAJ de novembre 2012. MAJ 2017-04 : ajout E1041.

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude: 5,17°

Latitude: 43,41306°

2.2 Superficie totale

2.3 Pourcentage de superficie marine

1560 ha

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
93	Provence-Alpes-Côte-d'Azur

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
13	Bouches-du-Rhône	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
13014	BERRE-L'ETANG
13026	CHATEAUNEUF-LES-MARTIGUES
13054	MARIGNANE
13063	MIRAMAS
13092	SAINT-CHAMAS

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)

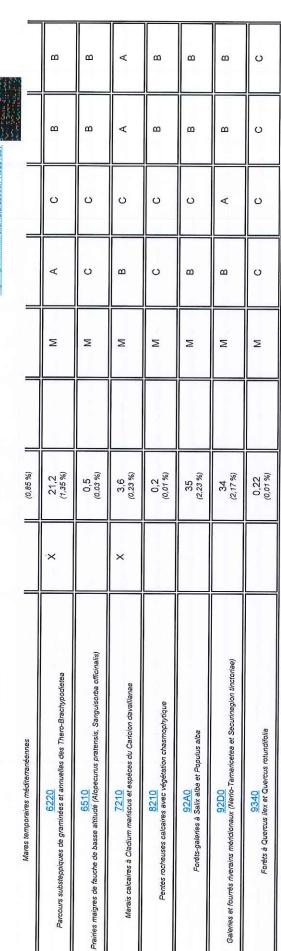


3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe l	ixe I					Évaluatio	Évaluation du site	
		Superficie	Grottee	Ouslité dec	AIBICID		AIBIC	
Code	Ą	(% de couverture)	[nombre]	données	Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1150 Lagunes câtières	×	778 (4,9 %)		M	A	O	O	æ
$\frac{1160}{6}$ Grandes criques et baies peu profondes		15,03 (1%)		a.	Q			
121 <u>0</u> Végétation annuelle des laissés de mer		4,2 (0,27 %)		M	В	ပ	В	В
<u>1310</u> Végétations pionnières à Salicomia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses		9,3		M	В	O	В	а
141 <u>0</u> Près-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)		36 (2,29 %)		M	А	O	В	ω
1420 Fourés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocomietea fruticos)		80 (5,1 %)		M	A	O	В	ш
<u>1510</u> Steppes salées méditerranéennes (Limonietalia)	×	0,36		M	В	υ	A	а
$rac{2110}{D$ unes mobiles embryannaires		4,15 (0,26 %)		M	В	၁	O	၁
<u>2120</u> Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenana (dunes blanches)		1,7 (0,11%)		∑	υ	υ	O	၁
221 <u>0</u> Dunes fixées du littoral du Crocianellion maritmae		3,16 (0,2 %)		₽	В	U	ပ	ပ
314 <u>0</u> Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.		2,6 (0,17%)		×	В	O	В	В
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition		6,5		≥	υ	O	В	В
3170	×	13,4		Ø	∢	O	A	4





PF: Forme prioritaire de l'habitat.

Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple). Représentativité : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».

Superficie relative : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 %.

Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

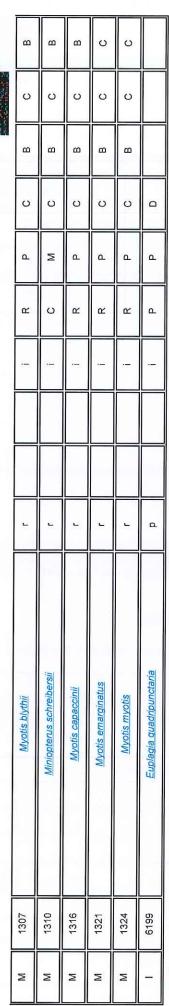
Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

										00		
		Espece		Pop	ulation prés	Population présente sur le site	site			Évaluation du site	n du site	
Groupe	Code	Nom scientifique	Tyne	Tai	Taille	- Siri	Cat	Qualité	AIBICID		AIBIC	
			od f.	Min	Max	0	CIRIVIP	données	Pop.	Cons.	lsol.	Glob.
_	1041	Oxygastra curtisii	а	~	2	localities	œ	۵	υ	Ф	O	O
a—	1044	Coenagrion mercuriale	Ω				œ	Σ	υ	В	O	Ą
_	1083	Tricanus cervus	Ω			V-Y	œ	۵	Q			
æ	1220	Emys orbicularis	o.				œ	۵	υ	O	8	O
M	1303	Rhinolophus hipposideras	L				>	۵	O	U	O	O
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	L			=	œ	۵	υ	ш	U	В
				ĺ	j		j					

- 4/8 -





Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Type: p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).

Unité: I = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Máles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids/x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.): C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD Données insuffisantes.

• Population : A = $100 \ge p > 15\%$; B = $15 \ge p > 2\%$; C = $2 \ge p > 0\%$; D = Non significative. • Conservation : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».

Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie. Evaluation globale: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

		Espèce	Pop	oulation prés	lation présente sur le site	site		Mo	Motivation		
roune	Code	Nom exigntificate	Та	aille	27:-11	Cat	Annexe Dir. Hab.). 	Autres ca	vutres catégories	113
		מה מ	Min	Max		CIRIVIP	N N	4	В	υ	

Groupe: A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Unité: i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults =

Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

Motivation: IV, V: annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A: liste rouge nationale; B: espèce endémique; C: conventions internationales; D: autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	49 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	50 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	1 %

Autres caractéristiques du site

Zones palustres bordant l'Etang de Berre.

Vulnérabilité : L'ensemble des milieux liés à l'Etang de Berre est menacé par une sédimentation excessive et la diminution de la salinité.

4.2 Qualité et importance

Les berges basses de l'Etang de Berre accueillent une grande diversité de milieux humides, plus ou moins liés aux apports d'eau douce (marais de la Touloubre) ou à l'eau salée de l'Etang (cordon du Jaï et Palun de Marignane, Salines de Berre). Ces milieux sont le siège d'une biodiversité importante en terme de milieux (prés et steppes salés rappelant la Camargue) comme en terme d'espèces animales et végétales.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidence	s négatives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
Н	H01.03	Autres sources ponctuelles de pollution des eaux de surface		
M	E01.01	Urbanisation continue		i i
М	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidence	s positives			
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- Importance : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- Pollution: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- Intérieur / Extérieur : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Туре	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	57 %
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Etablissement public	28 %
Domaine communal	12 %
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	3 %
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s):

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	60 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
11	POUDRERIE DE SAINT CHAMAS	*	5%
11	ETANG DE BOLMON	*	40%
11	EMBOUCHURE DE LA TOULOUBRE	*	15%

Désignés au niveau international :

Type Appellation du site	Туре	Pourcentage de couverture
--------------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site Organisation: GIPREB Adresse: Cours Mirabeau 13130 Berre-l'Etang

Courriel:

6.2 Plan	(s) de gestion
Existe-il un p	lan de gestion en cours de validité ?
X Oui	Nom: Lien: http://natura2000.mnhn.fr/uploads/doc/ PRODBIOTOP/1009_DOCOB_lien_internet_SIDE.txt
Non,	mais un plan de gestion est en préparation.
Non	

6.3 Mesures de conservation